

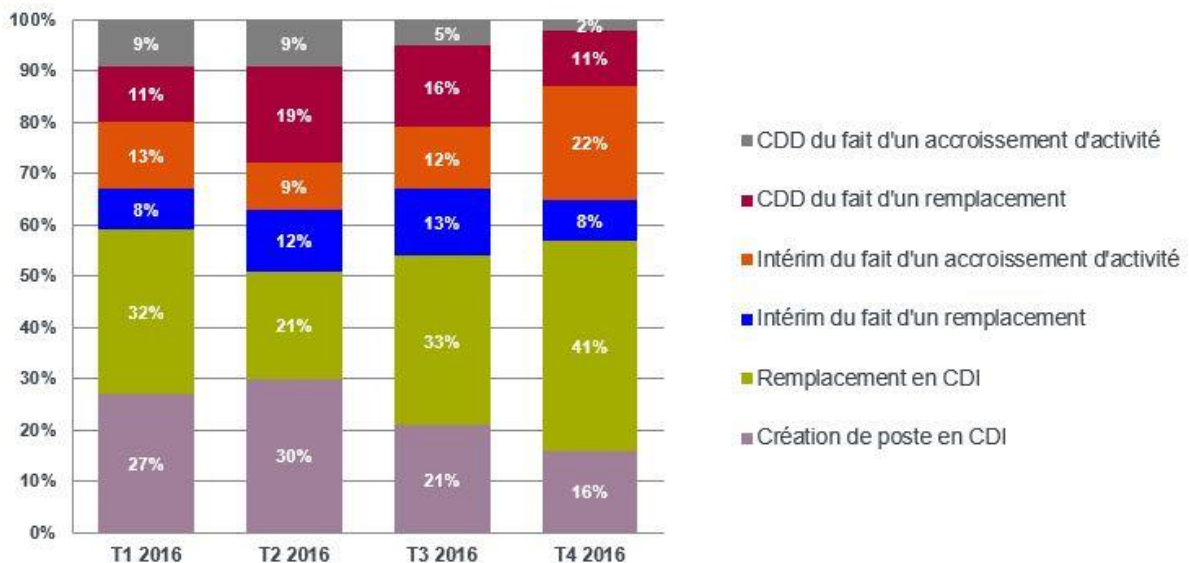
Baromètre emploi 2016 Fed Légal

Pourquoi et comment les entreprises ont recruté leurs juristes et fiscalistes en 2016 ?

Paris, le 31 janvier 2017 --- [Fed Légal](#), cabinet de recrutement spécialisé dans les métiers juridiques et fiscaux publie son baromètre 2016 des motifs d'embauche. Ce baromètre englobe l'ensemble des missions confiées à Fed Légal en 2016 (hors cabinets d'avocat). Il renseigne ainsi sur le comportement des entreprises en matière d'emploi en 2016, comparativement à 2015.

Le CDI représente plus de la moitié des recrutements en 2016 mais recule par rapport à 2015

En 2016, comme en 2015, le CDI reste le contrat privilégié par les recruteurs (55,25 %). Cependant, le recours au CDI a diminué de 4,5 points par rapport à 2015 (59,75 %). Ce recul semble profiter à l'intérim, puisque ce contrat gagne plus de 4 points en 2016 (24,25 % des embauches, contre 20 % en 2015). Le recours au CDD quant à lui reste stable (autour des 20 %).



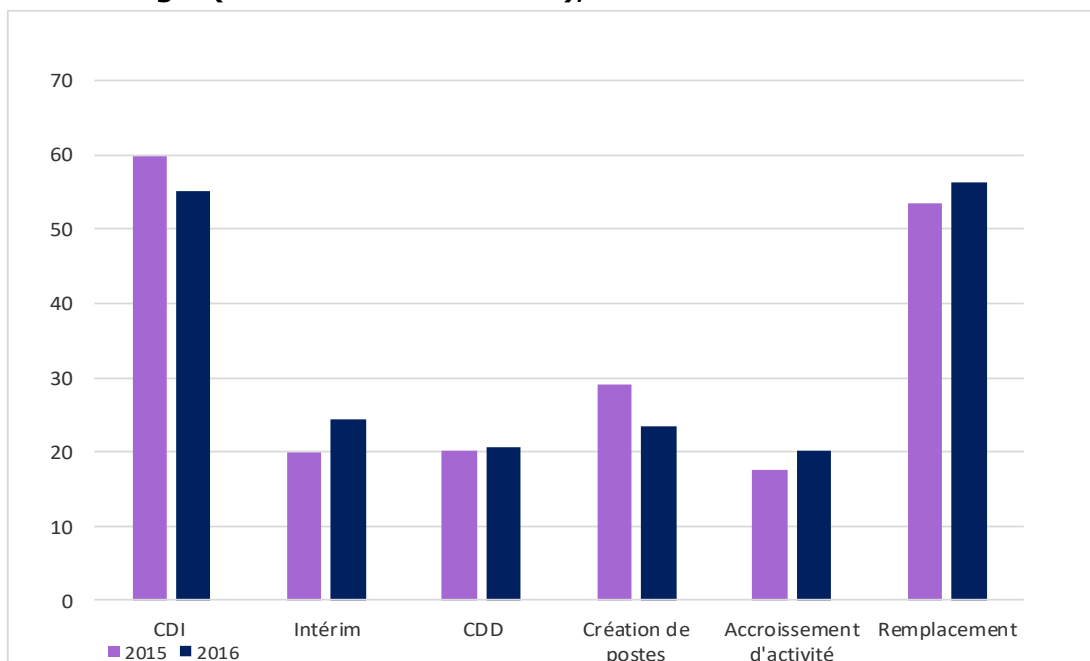
« Nos clients, les directions juridiques et fiscales ont dû faire face à un pic d'activité ces derniers mois. » explique Ian De Bondt, Directeur de Fed Légal. « Le rebond de l'intérim est en ligne avec une logique de reprise, dans un environnement qui reste attentiste et prudent face à une situation générale, notamment politique, incertaine à plus d'un titre. » ajoute-t-il.

Moins d'embauche pour création de postes en 2016 et davantage de remplacements

En 2016, les directions juridiques et fiscales ont moins recruté pour cause de création de postes (23,5 % en 2016 contre 29 % en 2015). Remplacer un collaborateur reste le premier motif d'embauche (56,25%) et en 2016, cette tendance est plus importante qu'en 2015 (+ 2,75 points). Le CDI et le CDD sont privilégiés par les employeurs en cas

de remplacement (respectivement 31,75 % et 14,25 %). Ces derniers ont recours à l'intérim en premier lieu pour faire face à un pic d'activité (14 %).

Ventilation des motifs d'embauche et des types de contrat de recrutement confiés à Fed Légal (hors cabinets d'avocat), 2015-2016



« On considère que le marché de l'intérim a entre six mois et un an d'avance sur le marché du CDI. Au vu de cela et de ce que nous pouvons déjà percevoir en ce début d'année, nous tablons sur une reprise plus pérenne dès la fin du premier semestre. » analyse Ian De Bondt.

À propos de Fed Légal

Société du Groupe Fed, Fed Légal est un cabinet de recrutement spécialisé dans les métiers juridiques et fiscaux en cabinets d'avocats, directions juridiques et fiscales, contract management et paralegals. Fed Légal a été créé en 2010 et est composé d'une équipe de 8 consultants.

À propos du Groupe Fed

Créé en 2001, le Groupe Fed (www.groupefed.fr) est le premier groupe français indépendant en recrutement temporaire et permanent spécialisé à travers onze marques : Fed Finance, Fed Human, Fed Légal, Fed Supply, Fed Africa, Fed Office, Fed Business, Fed Construction, Fed Ingénierie, Fed Santé et Ressources Transition. En 2016, le Groupe Fed compte 4 Associés : Alexandre Tamagnaud, Vincent Picard, Amaury de Vorges et Hervé Savy. Le Groupe Fed a réalisé un chiffre d'affaires de 60 M€ en 2015. Il emploie 230 collaborateurs répartis dans dix bureaux en France : Paris, Nantes, Rennes, Lille, Lyon, Aix-en-Provence, Toulouse, Versailles, Saint Denis et Massy (prochainement). Le Groupe Fed est également présent à l'étranger à travers Fed Finance Canada (Montréal), ouvert en 2015 et Fed Finance Suisse (Genève), en 2016. Le Groupe Fed est signataire de la Charte de la Diversité ainsi que du Pacte Mondial de l'ONU.



Pour plus d'informations :

Corinne Longuet
Relations presse
Tél. : 06 87 07 02 78
@ : corinne.longuet@coetcommunication.fr

Cécilia Krummenacker
Directrice Marketing et Communication Groupe Fed
Tél. : 01 40 82 74 17
@ : ceciliakrummenacker@groupefed.fr